

ACTUALITÉS SUR...

■ PERSPECTIVES

DES TEMPS D'ÉCHANGES ET DE QUALIFICATION

Dans le cadre de la mise en œuvre des contrats de ville, différents temps d'échanges sont proposés, par l'ORIV, aux acteurs de la politique de la ville d'ici la fin de l'année :

- Un cycle de travail visant à accompagner les collectivités et services de l'Etat dans l'écriture de l'annexe « Plan de lutte contre les discriminations » des contrats de ville (20 octobre matin, 14 novembre après-midi, 7 décembre après-midi) ;
- Des sessions de formation à l'évaluation à mi-parcours des contrats de ville, afin de construire une démarche d'ensemble, en lien avec le rapport annuel, l'évaluation finale du dispositif et les enjeux d'observation territoriale (20-21 novembre à Châlons-en-Champagne et 30 novembre – 1er décembre à Nancy) ;
- Une journée régionale sur les enjeux de l'observation et de l'évaluation dans la politique de la ville, avec l'observatoire des inégalités, le CGET et l'ONPV (12 décembre à Strasbourg) ;
- Deux journées de travail sur les enjeux et sur l'écriture du pacte financier et fiscal de solidarité qui doit être élaboré à l'échelle de chaque EPCI comptant un quartier prioritaire de la politique de la ville [dates et lieux à définir].

Les programmes sont en cours de finalisation, n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de l'ORIV pour plus d'informations ou à nous contacter : 03 88 14 35 89 ou contact@oriv.fr.

CYCLE DE RENCONTRES « COMMENT SE TISSE LA CONFIANCE DANS LES QUARTIERS POPULAIRES ? »

Depuis 2011, la Fédération des centres sociaux de France et Questions de Ville ont engagé une démarche de coopération afin de porter un « autre regard » sur les quartiers de la politique de la ville. Cette démarche se traduit par le recueil de témoignages d'habitants-es et d'acteurs sur des sites volontaires. Le travail est mené localement par un centre de ressources, une fédération (ou union départementale) des centres sociaux et/ou un centre social. La production finale de ce travail est un ouvrage. Trois rapports ont jusque-là été réalisées. L'ORIV, en partenariat avec Citoyens et Territoires, a participé à deux de ces trois rapports. Afin de valoriser ce travail et de le mettre en perspective, l'ORIV organise un cycle de rencontres à destination des acteurs-trices de la politique de la ville, qu'ils-elles soient représentants-es d'associations ou de collectivités, élus-es ou habitants-es des quartiers. Organisé en trois séances, il se déroulera en novembre et décembre 2017 sur le Grand Est. N'hésitez pas à contacter l'ORIV pour plus d'information ou à vous rendre sur notre site internet.

L'INTÉGRATION, LA PROMOTION DE L'ÉGALITÉ ET LA VILLE

■ ACTUALITES

EXPOSITION « DE L'IMMIGRÉ AU CHIBANI »

L'exposition est désormais itinérante. Elle est installée, dans le cadre des Semaines de l'égalité et de la lutte contre les discriminations, dans les locaux de la Fabrique de Théâtre (10, rue du Hohwald à Strasbourg) du 25 septembre au 20 octobre 2017. N'hésitez pas à consulter régulièrement l'agenda de l'ORIV pour connaître les autres dates de présentation de l'exposition. Par ailleurs, en lien avec l'exposition, des temps d'échanges et/ou des conférences sont proposés.

>>> Pour toute information et/ou pour emprunter l'exposition contacter Martine Thiebaud - m.thiebaud@oriv.fr
<http://www.oriv.org/ex.position-de-limmigre-chibani>

L'ORIV POURSUIT SES ACTIONS À DESTINATION DES CONSEILS CITOYENS.

Après l'Etat des lieux de la mise en œuvre des conseils citoyens dans le Grand Est, l'ORIV a produit un répertoire des conseils citoyens. Cet outil, accessible en ligne, vise à renforcer la mise en réseau entre membres des conseils citoyens et le partage d'expériences. N'hésitez à prendre contact avec l'ORIV pour toute information complémentaire ou mise à jour nécessaire (Martine Thiebaud – m.thiebaud@oriv.fr).

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en réseau des intervenants-es auprès des conseils citoyens, un second temps de travail aura lieu en novembre. Ces rencontres visent à favoriser le partage d'expérience entre animateurs-trices, référents-es des conseils citoyens, agents des collectivités et des services de l'Etat.

>>> Répertoire des conseils citoyens du Grand Est :
www.oriv.org/documents/repertoire-conseils-citoyens-grand/

ZOOM

Jeunesse et politique
de la ville : une opportunité
pour expérimenter ?



juillet-août 2017

n°115

Bulletin d'information
de l'Observatoire Régional
de l'Intégration et de la Ville



ZOOM

Jeunesse et politique de la ville : une opportunité pour expérimenter ?

Avec la mise en place des contrats de ville 2015-2020, la thématique « jeunesse » a été affirmée comme un enjeu transversal. Pour le rendre effectif, le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) a mis à disposition des acteurs-trices un cadre de référence¹. Ce dernier insiste sur le fait que l'axe transversal jeunesse doit faire l'objet d'une attention particulière pour chacune des approches thématiques des contrats de ville (développement économique, renouvellement urbain, cohésion sociale). Il insiste, par ailleurs, sur la notion de « parcours global » pour sortir d'une approche par tranches d'âges. Autrement dit, il s'agit de prendre en compte l'histoire et le parcours d'un jeune pour résoudre les problématiques rencontrées à un moment donné. La coordination entre acteurs-trices jeunesse, quel-les qu'ils-elles soient, devient donc un véritable enjeu.

Néanmoins, après deux ans de fonctionnement, l'analyse de la mise en œuvre des contrats de ville souligne un paradoxe : si le public jeune est omniprésent dans les diagnostics et comme bénéficiaires des actions, dans le même temps, on relève une faiblesse de la réflexion stratégique par rapport aux actions en direction et/ou en lien avec les jeunes².

■ JEUNES ET TERRITOIRES POLITIQUE DE LA VILLE

Les territoires repérés au titre de la politique de la ville sont souvent caractérisés par une présence importante de jeunes. La synthèse du dernier rapport (année 2016) de l'Observatoire National de la Politique de la Ville (ONPV) indique que les quartiers prioritaires de la politique de la ville présentent une population « plus jeune, moins souvent scolarisée, et plus souvent étrangère ».

Au-delà de ce constat, la part des jeunes est finalement assez mal estimée. On dispose seulement de la part de la population de 0-14 ans parmi la population totale³ qui est d'environ 18% sur le plan national. La part de cette tranche d'âge au niveau des quartiers prioritaires de la politique de la ville du Grand Est s'est établie à 24,2%, et atteint sur certains territoires 30,5%. Quelques quartiers, parmi les 116 quartiers prioritaires du Grand Est, présentent un niveau

inférieur à la moyenne régionale mais dans tous les cas (sauf sur un quartier) la part des 0-14 ans est toujours plus importante dans le quartier prioritaire que dans l'intercommunalité.

Cette jeunesse présente un cumul de difficultés. Elle est plus que d'autres confrontée à des situations de précarité et de discriminations. Face à ces situations, cette jeunesse s'exprime, revendique, s'oppose à une société dont elle ne se sent pas actrice. C'est en tout cas l'image souvent véhiculée d'une « jeunesse des quartiers » qui semble désabusée, désengagée, plongée dans un processus de victimisation. « Le monde des banlieues, des cités, emporte avec lui l'image d'une jeunesse tout à la fois menaçante et victime qui ne peut laisser indifférente les politiques publiques en général et la politique de la ville en particulier, surtout quand elle exprime son désespoir dans la violence et la révolte⁴. »

Néanmoins, la jeunesse n'est pas une. Il existe une pluralité de jeunes, avec des vécus différents, y compris dans des territoires présentant des similitudes. Chaque trajectoire est singulière. La notion de parcours global, mis en avant dans le cadre de référence est en cela intéressante. Elle oblige à prendre en compte des trajectoires, à envisager des solutions qui incluent toutes les problématiques liées à la vie du jeune et à sortir de l'immédiateté. La notion de parcours s'inscrit dans une vision à plus ou moins long terme et permet d'ouvrir le champ des possibles quant aux liens à créer avec les jeunes dans les quartiers.

■ LES CONDITIONS D'UNE POLITIQUE JEUNESSE REPENSÉE

Envisager la problématique jeunesse sous l'angle du parcours global nécessite la mise en place d'une politique transversale. Or, si les jeunes « raisonnent en transversalité »⁵, le modèle institutionnel français fonctionne sur des thématiques « en silo ». C'est sans doute pour cette raison que les analyses par rapport aux politiques et/ou actions menées en direction des jeunes soulignent plusieurs limites.

Les acteurs de la jeunesse sont multiples, les dispositifs et les voies de financement s'enchevêtrent créant une confusion dans la lecture et la coordination des actions à la fois pour les jeunes et pour les professionnels-les. Il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine et « plus les politiques publiques semblent vouloir viser les jeunes, plus elles semblent passer à côté de la jeunesse, des craintes qu'elle suscite, des peurs qu'elle exprime, des demandes qu'elle formule⁶. »

Plusieurs pistes sont toutefois possibles pour faire évoluer l'action.

FAIRE ÉVOLUER LES REPRÉSENTATIONS ENTRETENUES SUR LES JEUNES ET LES PROFESSIONNELS-LES DE LA JEUNESSE

Les représentations sur les jeunes et la jeunesse sont encore fortement empruntées de celles des années 90 : le jeune est envisagé selon ses « carences », comme un être à éduquer. Philippe Estèbe⁷ mettait en avant que l'une des difficultés à agir en direction des jeunes résulte de la sédimentation des figures historiques du jeune, en particulier du jeune de « banlieue », dans

le temps : jeunes capables de civisme, jeunes en difficultés, jeunes dangereux. Pour autant, les discours évoluent : les jeunes veulent s'investir et il est communément admis qu'il n'existe pas une, mais des jeunesses. Ce changement de discours se traduit encore trop rarement dans un changement effectif dans la manière de conduire l'action publique.

Tout se passe comme s'il y avait un décalage entre l'expertise d'usage des professionnels-les et les cadres fixés par les politiques publiques. Il s'agirait donc bien de faire évoluer des référentiels d'action publique et de sortir des représentations sur la jeunesse pour promouvoir des dynamiques permettant aux jeunes de devenir acteurs de leur vie. Les jeunes ne cherchent plus seulement à s'occuper. Dans un monde où ils sont confrontés à une pluralité normative (via l'école, la maison, les centres sociaux, les réseaux sociaux), ils sont en recherche de sens. Les acteurs et actrices de terrain agissent en connaissance de cause. Ils et elles essaient de développer des initiatives en laissant plus de place aux jeunes dans la création des projets « du début à la fin », en proposant des espaces informels. Mais bien souvent ils se heurtent à la question des cadres : cadre de la politique publique et des logiques de subvention, cadre de fonctionnement de la structure etc. « Les jeunes qui n'entrent pas dans le cadre proposé finalement ne rentrent pas dans les structures.⁸ ».

En ce qui concerne les professionnels-les de la jeunesse, ils et elles se heurtent aussi à une non reconnaissance du métier. Ces métiers, au cœur d'injonctions contradictoires (répondre aux besoins des jeunes ainsi qu'aux attentes de la hiérarchie et des politiques publiques), nécessitent un investissement important. Les professionnels-les doivent également s'adapter constamment car leur formation ne les prépare pas toujours aux difficultés du terrain. Il s'agit donc là aussi de changer le regard sur ces professionnels-les, experts-es de la question juvénile. Leur opposition aux cadres fixés « par le haut » n'est parfois que le résultat d'une réponse à un besoin exprimé par un jeune. « Acceptons le conflit pour pouvoir défendre et argumenter sur des valeurs, des postures éducatives parfois en décalage avec les injonctions des institutions et des politiques publiques⁹. » Il s'agit également de leur donner les moyens de l'action tant en terme de formation que de marges de manœuvre.

Faire évoluer les politiques en direction de la jeunesse c'est donc reconnaître les jeunes dans leur diversité et faire évoluer les modalités d'intervention et les cadres pour permettre l'action des professionnels.

FAVORISER LA COORDINATION ET LA COOPÉRATION ENTRE ACTEURS-TRICES ET AVEC LES JEUNES

Il convient de repenser le lien entre les acteurs et entre les actions menées sur les territoires en matière de jeunesse. Au niveau territorial, mettre en œuvre une politique jeunesse en tant que telle reste un défi permanent. En dehors du fait qu'elle nécessite d'être fortement portée politiquement, la difficulté résulte d'une tension liée au sujet lui-même : est-il préférable de créer une politique publique jeunesse en tant que telle, au risque d'en cloisonner

l'action, ou est-il préférable de prôner la mise en place d'une politique transversale qui demande à chaque politique publique d'avoir une vigilance accrue sur cette thématique ? Souvent la « politique » mise en œuvre se réduit à des actions menées pour les jeunes et/ou à des dispositifs occupationnels.

Ainsi, « il importe d'accepter de ne plus réfléchir sur les jeunes comme objets, mais d'accepter de réfléchir avec eux comme sujets. Il faut moins chercher à produire des politiques pour les jeunes que de construire des actions avec les jeunes, les mettant en position d'être acteurs de leur propre avenir. Une politique de la ville ambitieuse ne peut être qu'une politique de mobilisation de tous, sans omettre la mobilisation des jeunes eux-mêmes, à condition de ne pas oublier qu'il n'y a pas un problème de la jeunesse en tant que telle. Dès lors, il faut moins une politique spécifique pour les jeunes qu'une politique de droit commun et globale intégrant la question des jeunes¹⁰. »

Il s'avère donc nécessaire de penser les cadres de la coopération (dans quels objectifs la coopération se fait-elle ?) non seulement entre les acteurs de terrain, mais également avec les collectivités « qui s'investissent sur ce sujet sans connaître l'action des uns et des autres étant donné que la jeunesse n'est pas une compétence propre et obligatoire à un seul niveau de collectivités¹¹ » et enfin, avec les jeunes qui restent les premiers concernés. L'enjeu de coordination demande des adaptations nécessaires, d'établir un état des lieux des savoir-faire de chacun et d'établir des programmes d'action en conséquence.

Mutualiser les énergies permettrait ainsi de rendre plus efficace l'action publique, de la rendre plus lisible aux jeunes et aux professionnels-les de la jeunesse et d'adapter les réponses à la diversité des situations. De fait les possibilités de partenariat et d'expérimentation permises par la politique de la ville et encouragées par la notion de « parcours global » apparaissent comme une opportunité pour ajuster les modes de faire verticaux ancrés dans les pratiques professionnelles.

¹ <http://i.ville.gouv.fr/reference/10086>

² Pour plus de détail, cf. ORIV, Actualité Sur... n°102, « Penser les politiques de jeunesse avec les jeunes »

³ Source : recensement de la population de 2010.

⁴ Florence Tourette, « Jeunesse et politique de la ville: quels jeunes pour quelles politiques? », Siècles, 24 | 2006, 59-74.

⁵ Centre de ressources du développement territorial, « Comment améliorer les politiques départementales et régionales en faveur de la jeunesse ? », mars 2014.

⁶ Florence Tourette, Ibid.

⁷ In Agora Débats Jeunesses n°25, « La politique de la Ville et la Jeunesse », 2001.

⁸ Synthèse des rencontres départementales du Val d'Oise, « Quelle place pour nos jeunes dans nos territoires ? Conflit et coopération », Décembre 2014.

⁹ Synthèse des rencontres départementales du Val d'Oise, Ibid.

¹⁰ Florence Tourette, Ibid.

¹¹ Ibid.

ZOOM

■ AGIR AVEC ET POUR LES JEUNES : RÉFLEXION SUR LE LIEN ENTRE PROFESSIONNELS-LES ET JEUNES DANS LES TERRITOIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Depuis 2015, l'ORIV réfléchit aux conditions d'action avec et pour les jeunes. Après une première étape (2015 et 2016) de participation à une recherche-intervention menée sur le quartier de la Meinau à Strasbourg, par Joëlle BORDET, psychosociologue, l'ORIV a constitué sur la base du volontariat (suite à un appel à participation) un groupe de travail interprofessionnel. Construire des actions en lien, avec et pour les jeunes est un défi, en particulier pour les professionnels-les de l'animation et de la prévention. L'enjeu de la démarche est d'identifier les conditions de réussite.

Plus globalement, il s'agit de travailler sur le lien entre jeunes et adultes-référents : comment se structure une relation qui permet à la fois de reconnaître les jeunes en tant qu'acteurs et d'instaurer un dialogue entre jeunes et adultes ?

Les objectifs de ce travail sont de :

- Renouveler les pratiques professionnelles et les accompagnements mis en place en direction et/ou en lien avec les jeunes.
- Penser différemment la place et le rôle des jeunes dans les actions mises en œuvre.
- Interroger la place des adultes-référents (interlocuteurs des jeunes et professionnels) dans les processus d'autonomisation des jeunes.
- Interroger les cadres d'intervention (au sein des structures comme au niveau des dispositifs existants).
- Confronter les éléments issus de la réflexion aux politiques publiques et plus largement l'action publique, en particulier dans le champ de la jeunesse.

Sur la base du travail réalisé avec les professionnels-les, un séminaire fermé se déroulera le 21 octobre 2017. Il a pour objectif de proposer un espace de dialogue entre professionnels-les, jeunes et représentants-es d'institutions.

■ SITOGRAPHIE

AFEV - Association de la Fondation Étudiante pour la Ville

<http://afev.org/>

ANACEJ - Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes

<https://anacej.asso.fr/>

Centre d'observation de la société - Jeunes

<http://www.observationsociete.fr/definitions/jeunes.html>

Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire

<http://www.injep.fr/>

Jeunes.gouv.fr

<http://www.jeunes.gouv.fr>

Lab AFEV - Le think and do thank de l'innovation solidaire

<http://www.lab-afev.org/>

Observatoire des inégalités - Espace jeunes

https://jeunes.inegalites.fr/spip.php?page=espacejeune_sommaire

La ZEP - Zone d'Expression Prioritaire

<https://www.la-zep.fr/>

Directrice de publication : Murielle Maffessoli

Rédaction du zoom : Laetitia Rocher

Murielle Maffessoli

Rédaction : Équipe de l'ORIV

Suivi et contact : Diane Hässig



ORIV

Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville

1, rue de la Course / 67000 Strasbourg

tél. : 03 88 14 35 89 / fax : 03 88 21 98 31

contact@oriv.fr / www.oriv.org